

Et à cause de l'essor économique actuelle, les demandes dont il a été saisi aux termes de ses programmes n'ont jamais été aussi élevées. C'est ce qui a provoqué la situation que nous connaissons actuellement.

Depuis le dépôt de ces rapports et pendant l'exercice auquel nous nous sommes livrés cet été, nous avons pris de nouvelles mesures en matière de budgétisation, de prévisions, de responsabilités financières, de contrôle financier et de gestion des programmes. Nous avons nommé un nouveau sous-ministre, un nouveau sous-ministre adjoint aux finances, et nous désignons bientôt un nouveau vérificateur pour nous assurer que cette situation ne se reproduise plus jamais.

[Français]

LA CONFIANCE QUE LES CANADIENS PEUVENT ACCORDER AU GOUVERNEMENT DANS L'ADMINISTRATION DES MINISTÈRES

**L'hon. Jean Lapierre (Shefford):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au nouveau ministre de l'Expansion industrielle régionale, responsable du MEIR. Je suis un peu déçu de sa première réponse et de sa première performance comme ministre. J'aimerais comprendre la logique du ministre qui veut justifier un trou de 350 millions en disant: au cours des deux, trois dernières années on a eu des surplus; par conséquent, on n'a pas pris de contrôle. C'est comme si quelqu'un disait: Eh bien, moi j'ai eu des surplus dans mon budget familial pendant le dernier mois, donc le mois prochain, au diable la dépense.

Monsieur le Président, j'aimerais demander au ministre quelle genre d'assurance les Canadiens, les contribuables peuvent avoir, à savoir qu'une dépense de 350 millions—perdre de vue 350 millions de dollars—ne se répète pas dans d'autres ministères là où on n'a pas encore fouillé. Comment les Canadiens peuvent-ils penser que ce gouvernement-là, qui a perdu de vue 350 millions de dollars, peut être «trusté» pour les autres ministères et l'argent de leurs impôts?

**L'hon. Robert R. de Cotret (ministre de l'Expansion industrielle régionale et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie):** Monsieur le Président, je vais être bien catégorique. Il y a un problème. Je n'essaie pas du tout de le nier. Il y a un problème. Tout ce que je tente d'expliquer à mes honorables collègues c'est qu'aussitôt qu'on a su la nature de ce problème on a agi immédiatement pour le régler et on a mis les mesures en place pour s'assurer que le problème qui existait au MEIR ne puisse plus se répéter. En même temps, dans l'exercice de mes fonctions antérieures, on a demandé au Contrôleur général du Canada de faire enquête immédiatement dans tous les autres ministères qui ont des budgets du même genre pour s'assurer que les contrôles financiers soient en place afin qu'une situation de ce genre-là ne puisse pas se développer.

LES MESURES QUE LE GOUVERNEMENT ENTEND PRENDRE

**L'hon. Jean Lapierre (Shefford):** Monsieur le Président, ce que j'aimerais demander au ministre, lui qui était jusqu'à hier le grand trésorier du pays, c'est lui qui n'a pas vu passer des engagements de 350 millions: Trois-cent-cinquante millions, ce ne sont pas des pinottes, il faut être aveugle pour ne pas voir

Questions orales

passer cela. Ce que je veux demander au ministre, c'est comment on peut compter sur lui, maintenant qu'il a laissé passer cela comme du beurre dans la poêle chaude, pour réussir à prendre le contrôle de ce ministère-là, s'assurer que les engagements soient pris, et que ce ne soit pas comme une passoire?

**L'hon. Robert R. de Cotret (ministre de l'Expansion industrielle régionale et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie):** Monsieur le Président, je vais parler à mon honorable collègue encore une fois. Ce serait trop long pendant la période des questions, mais cela va me faire plaisir de lui parler dans une réunion en tête à tête.

On a pris toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que les engagements du ministère ne dépassent pas les budgets prévus par cette Chambre. Des mesures encore une fois du côté budgétaire, des mesures du côté des prévisions, des dépenses et des déboursés, des mesures sur la façon dont on fait les rapports financiers du ministère, des mesures sur le contrôle financier du ministère et des mesures aussi pour revoir les critères d'admissibilité aux divers programmes du ministère.

[Traduction]

LE CHANGEMENT DE PORTEFEUILLE

**M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap):** Monsieur le Président, je peux à peine le croire. Nous avons là un lapsus de 100 millions. Un ministre, à cause d'une gestion catastrophique, a perdu de vue 100 millions dans son ministère. Le pire, c'est qu'après avoir aussi mal géré son ministère et avoir camouflé la réalité, on n'a pas fait ce qui aurait dû être fait, on ne l'a pas mis dehors, on l'a transféré.

Je demandais au vice-premier ministre si c'était le genre de gestion et de gouvernement que nous pouvions espérer à l'avenir. Il a répondu qu'il agirait différemment des libéraux. C'est très différent en effet. Une erreur de 100 millions. Est-ce le genre d'expérience des affaires que l'on peut attendre à l'avenir du gouvernement et du ministre dans son nouveau portefeuille?

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et président du Conseil du Trésor):** Monsieur le Président, une fois de plus, les déclarations et les conclusions du député sont fausses. Je l'invite à lire les rapports avant de pontifier comme il l'a fait.

En réalité, le ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie a expliqué les mesures qu'il avait prises pour corriger la situation. Les résultats du gouvernement dans le domaine de la gestion et du contrôle financiers sont excellents. Il y a toujours un problème ici ou là, mais nous le reconnaissons.

Lorsque le ministre a dit qu'il ferait faire des études, une interne et une externe, il a dit aussi qu'il en mettrait les résultats à la disposition des députés. C'est là, chaque député peut les lire et, j'espère, les comprendre. Les ministres pourront comparaître devant des comités parlementaires pour expliquer le processus en détail. Avant de tirer des conclusions aussi radicales, pour pouvoir passer à la télévision ce soir, j'invite le député à étudier les rapports plus en détail.